

MINISTÈRE DES ARMÉES



ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

Base de défense de Mont de Marsan

Comité social

Dossier suivi par :

Adj Courbot Bérangère-2.6526

Sgt (RC) Patricia Vigara

Mont de Marsan, le 18/08/2018

N /DEF/EMA/BdDMDM/Comité
Social

_NP_EMA-BdDMDM-ComSoc_

Thalasso-gâteau basque

NOTE DE SERVICE

à l'attention des destinataires *in fine*

OBJET : Sortie « thalasso » avec soins.

1. GÉNÉRALITÉS

Le comité social de la Base de défense de Mont de Marsan organise le **samedi 29 septembre 2018**, une sortie au sein du centre de thalassothérapie Atlanthal à Anglet (64) au profit de 50 ressortissants de la défense et de leur famille.

L'organisation générale de cette animation est dévolue aux Adj Courbot Bérangère et Sgt (RC) Patricia Vigara. La liste du personnel accompagnateur fera l'objet d'une décision d'organisation d'une activité dans le cadre des ASCC, signée par le commandant de base de défense de Mont-de-Marsan, président du comité social. Le personnel désigné est considéré en service.

La participation financière est fixée à :

	Tarif ressortissant	Tarif non ressortissant
Adultes et femmes enceintes (de 3 à 6mois)	45.00 €	92.00 €
Adolescents (de 14 à 17ans)	35.00 €	73.00 €

Le paiement est accepté sous forme de numéraire, chèque vacances ou chèque (ne pas mettre d'ordre).

Cette participation financière forfaitaire inclut les prestations suivantes :

- le transport (sauf pour le personnel non ressortissant),
- le repas du midi (entrée/plat/dessert et boissons),
- l'accès illimité au lagon (hammam, sauna, jacuzzi, jets massants...),
- pour les adultes : 4 soins = 1 bain aromatique + 1 douche relaxante + 1 application de boues marines + 1 modelage californien de 20 minutes,
- pour les femmes enceintes : 3 soins = 1 douche relaxante + 1 application de gel Cryo tonic sur les jambes + 1 modelage future maman de 20 minutes,
- pour les adolescents : 3 soins = 1 bain aromatique + 1 douche relaxante + 1 modelage ado de 20 minutes.

Le comité social prend en charge le complément financier.

Aucun remboursement, en cas de désistement, ne sera possible.

Les inscriptions et le paiement par chèque bancaire (ne pas mettre d'ordre) ou espèces
s'effectueront au cercle
Les **mardi 11 et mercredi 12 septembre 2018** de **11 h 45 à 13 h 15**.

2. DÉROULEMENT

Samedi 29 septembre 2018 :

06h30 : accueil des familles sur le parking extérieur de la base aérienne,
07h45 : départ impératif de Mont de Marsan,
08h45 : arrivée à la thalasso + début des premiers soins (09h00),
12h00-14h30 : repas au sein de l'établissement Atlanthal,
18h30 : départ de la thalasso,
19h45 : retour estimé sur le parking extérieur de la base aérienne 118.

3. MOYENS

3.1 Transport

Le chef du Bureau transport mettra à disposition du comité social le vendredi 28 septembre 2018 à 14h00, pour un départ le samedi 29 septembre 2018 à 06h30 du parking extérieur de la base aérienne. Le retour est prévu le jour même aux alentours de 19h45. Le bus sera réintégré le lundi 1^{er} octobre 2018 dans la matinée.

Le chauffeur sera l'Adc David Grandveau.

Cette note de service sera jointe à la demande de prestation SILLAGE.

Pour le personnel non ressortissant, le trajet s'effectuera par leur propre moyen.

3.2 Sécurité

Les participants seront assurés par leur propre assurance de type « Responsabilité civile » pour toutes les activités autres que le transport.

Au moment du départ, les organisateurs déposeront au service de semaine base la liste exacte des participants, ainsi qu'au moins un numéro de téléphone portable, afin que le groupe soit joignable en cas de nécessité

Le Colonel Gaudillière

Commandant la Base de Défense de Mont de Marsan
et la Base Aérienne 118 « Colonel Rozanoff »

DESTINATAIRES :

– DIFFUSION A